

X. DÉMOCRATIE DANS LA RECHERCHE ET DÉMOCRATIE DES TRANSITIONS

JUSTIFICATION

Les propositions du programme Horizon Terre s'inscrivent dans un contexte de crise de la démocratie et, plus particulièrement, de crise des formes de la représentation politique. Le sentiment que nourrit une part croissante de la population d'être peu représentée, ou mal représentée, affecte les institutions européennes. Cette défiance face aux procédures instituées se prolonge par des interrogations sur l'échelle pertinente pour la prise de décisions, depuis les territoires jusqu'aux institutions supranationales, en passant par l'échelle nationale. Cette crise démocratique se traduit aussi par le sentiment que nombre de décisions échappent ou s'éloignent des citoyens. Au XXe siècle, des institutions paritaires et des organisations syndicales pouvaient remplir un rôle pour construire (et légitimer) certains choix scientifiques. L'érosion de ces formes de représentation et le fait qu'elles soient moins associées aux décisions en matière de recherche participent aussi d'une défiance croissante à l'égard du gouvernement de la recherche, toujours plus indexé sur des procédures de benchmarking ou des évaluations dont la légitimité est fréquemment mise en doute.

L'imbrication des crises (écologique, sociale, économique et financière) a renforcé la nécessité de façonner des outils de gouvernance qui permettent d'anticiper l'impact des décisions sur les trajectoires écologiques de nos sociétés. Si les outils de prospective et de modélisation ne sont plus nouveaux et sont largement mobilisés au sein des organisations internationales ou par les administrations étatiques depuis les années 1970, elles deviennent incontournables pour évaluer nombre de phénomènes écologiques ou économiques contemporains : la dégradation des conditions du vivant à l'heure du réchauffement climatique, le coût sanitaire de la déforestation ou de la perte de biodiversité, la capacité à alimenter nos sociétés tout en transformant les modèles agricoles, etc. Or, l'élaboration de ces modèles ou de scénarios prospectifs doit davantage reposer sur la participation de l'ensemble des acteurs concernés par ces enjeux.

La critique de l'appropriation "technocratique" de certaines décisions n'est pas nouvelle, mais elle prend de l'ampleur dans les populations européennes avec la reconnaissance des enjeux scientifiques sous-jacents aux grands défis contemporains (transition énergétique, prévention des épidémies de maladies infectieuses comme de maladies psychiques, réchauffement climatique, déclin de la biodiversité, etc.). La nécessité de mobiliser des savoirs scientifiques pour fonder la décision politique a, trop souvent, conduit à subordonner la décision politique à la parole des experts. Cette autorité croissante des "experts" renforce ainsi le sentiment de dépossession de la décision politique que nourrissent nombre de citoyens, qui constatent les limites des dispositifs de contre-expertise et observent l'asymétrie de moyens dont ils disposent par rapport aux administrations publiques ou aux entreprises privées. Or, si la mobilisation des acquis des recherches scientifiques est cruciale dans les procédures de décision, elle devrait conduire à complexifier et étendre l'espace de délibération démocratique plutôt qu'à l'annihiler.

L'affaiblissement des procédures démocratiques dans le gouvernement de la recherche peut se comprendre au regard de la faible diversité socio-professionnelle des "experts" sollicités dans

les procédures d'appui à la prise de décision politique. Formés dans un nombre restreint d'établissements, souvent accoutumés au solutionnisme technoscientifique, les propositions qu'ils peuvent émettre s'inscrivent ainsi dans un éventail de possibilités relativement restreintes. L'expertise reste constamment formulée dans le cadre des modèles de développement existants, en interrogeant rarement leurs soubassements écologiques ou leurs conséquences sociales. Ce recours à l'expertise évince d'emblée les savoirs d'expérience (ainsi que les savoirs profanes, vernaculaires, etc.), qui peuvent pourtant contribuer à renforcer les procédures de décision démocratique.

Pour réorganiser des procédures démocratiques qui légitiment des trajectoires de recherches soutenables, Horizon Terre propose de rompre avec l'élitisme des formations universitaires. Redonner de la crédibilité aux savoirs scientifiques implique d'éviter l'endogamie socio-professionnelle des porte-parole de "la science", tout en remplaçant cette expertise scientifique dans son rôle : celui d'apporter des éclairages, des conseils qui rendent possibles une prise de décision éclairée, sans se substituer à la délibération démocratique. Pour cela, ce sont d'abord les conditions d'organisation des processus démocratiques de la prise de décision, ainsi que leurs échelles, qui doivent être repensés (I). Ces transformations impliquent nécessairement de repenser la manière dont s'organisent les formations universitaires - qui devraient aussi être pensées comme des formations à la délibération démocratique, ainsi que les différentes formes de contre-pouvoirs que peuvent incarner les médias (II).

DOMAINES D'INTERVENTION

1. Processus de décision démocratique et articulation des échelles :

Les bouleversements engendrés par les crises que traversent et que traverseront les sociétés humaines questionnent nos systèmes de prises de décisions. Ils apparaissent de moins en moins capables de représenter l'intégralité de l'opinion publique et défendre l'intérêt commun. Les formes et les échelles de prises de décisions sont aussi très présente dans nos sociétés qui mettent en question la centralisation des instances de décisions. De nombreux groupes de personnes expérimentent de nouvelles formes de gestion démocratique, que ce soit pour l'usage d'un bien ou bien une activité économique.

Il est ainsi essentiel de renforcer nos connaissances sur les processus de décisions démocratiques, en interrogeant les formes de prises de décisions pour une gestion commune, ou encore les formes de représentation. Il est également d'autant plus intéressant de se poser ces questions en temps de crises sociales et écologiques, afin de rendre possible la résilience de ces processus de décision, c'est-à-dire les rendre compatibles avec la nécessité de répondre au changement climatique global. Nous proposons plusieurs axes de recherches.

Propositions de recherches - Bloc 60

Formes de prises de décision

- Qu'elles sont les conditions pour qu'une élection puisse amener à un choix démocratique ?
- Est-ce que le tirage au sort peut contribuer à sélectionner des personnes ca-

pables de prendre une décision représentative de l'avis général ? Si oui, quelles en sont les conditions ?

- Quel sont les processus de décision démocratique pour prendre en compte les besoins des populations à l'échelle de territoire et favoriser l'intérêt commun ?
- A quel moment la démocratie représentative est-elle plus favorable que la démocratie directe ?
- Quelle forme de prises de décisions est à favoriser et à quelle moment ?
- Quel rôle de l'institution judiciaire pour assurer des formes de contre-pouvoir ?
- Existe-il des outils d'évaluation de la démocratie ? Pourrions-nous les mettre en place ?

Propositions de recherches - Bloc 61

La démocratie en situation de crises

- Comment gérer le vivre ensemble en cas de crises majeures (sanitaire, énergétique, climatique, militaire....) ?
- Quel peut être le mode décision en situation de controverse ?
- Comment le principe de précaution peut-il être plus efficace dans le processus de décision en situation d'incertitudes ?
- Quelle est la place de l'éthique en situation de crises ?
- Comment limiter certaines pratiques de façon efficace, sans effet rebond et de façon juste ? Est-ce possible ? Faut-il le faire ?

Propositions de recherches - Bloc 62

Représentation

- Comment rétablir une égalité dans l'influence sur la décision, en particulier pour des personnes moins habituées à être entendues ?
- Quelles sont les lacunes de la vision universaliste ?
- Existe-t-il des outils permettant une représentation effective des classes sociales opprimées dans les processus de décision ?
- Est-il intéressant d'instaurer des mécanismes de responsabilisation des personnes en charge de prendre une décision pour un collectif ?

Propositions de recherches - Bloc 63

Prise de décisions au sein de la société civile

- Pourrions-nous identifier des pistes de solution aux désaccords entre acteurs sociaux (conférences de citoyens, informer les choix, financer les ONG, les campagnes « name and shame » etc.) ?
- Quels seraient les apports des programmes de recherche définis à l'échelle locale ?

Propositions de recherches - Bloc 64

Gouverner les ressources

- Les arbitrages autour de l'utilisation et de la distribution des ressources. Comment peuvent s'organiser des formes de coopération dans la gestion des ressources ? Comment organiser la prise de décision sur les possibilités de ne pas utiliser certaines ressources, en limiter leurs usages et/ou s'assurer que le cycle d'extraction de ces ressources soit compatible avec leur cycle de reproduction ?
- La gestion du risque autour des ressources.
 - Dans les métropoles qui sont sujets au risque de l'épuisement de l'eau : comment articuler les enjeux de gestion de la pénurie et les processus de décision démocratique sur l'approvisionnement en eau ? Quels précédents historiques, et quels formes de gestion de ces enjeux à travers le monde ?
 - Les passes-droits, les systèmes de priorisation dans l'exploitation et l'utilisation des ressources. Comment documenter les phénomènes de dépossession et/ou d'accaparement de certaines ressources ? Dans quelle mesure ces phénomènes s'inscrivent dans un cadre légal ou non, c'est-à-dire dans quelle mesure rendent ils visibles des failles de la réglementation et/ou relèvent-ils de l'illégalisme ?
- Les outils juridiques, législatifs pour réguler/ partager / gouverner les ressources ?
 - Interroger les conditions de gestion de ressources et la construction des systèmes de représentations et de valeurs liés à la gestion des ressources. Interroger les formes de gestion des "communs" et la diversité des formes juridiques relatives aux "communs". Éclairer la manière dont les régimes de propriété se sont construits dans l'Europe contemporaine, tout en éclairant la manière dont les décisions sur ces régimes de propriété se sont construits, pour mettre en lumière les possibilités de réversibilité des normes juridiques, des moyens législatifs.
- Les conflits internationaux autour de l'exploitation et de l'accès aux ressources.
 - Éclairer le rôle des gouvernements nationaux, des organisations de coopération internationale, et des groupes industriels, dans l'extraction et la commercialisation des ressources stratégiques, en particulier les métaux rares.
 - Mener des recherches sur la transformation des stratégies et des pratiques militaires face aux changements climatiques ainsi que la manière dont les relations diplomatiques évoluent pour faire face à ces conséquences en matière de déclin des ressources (conflits liés à la pénurie en eau, etc.).

2. Sciences, enseignement, esprit critique

Depuis les années 1960, les pressions des industriels et des pouvoirs économiques sur les autorités sanitaires et les pouvoirs publics ont été exposées comme un obstacle majeur à l'application du principe de précaution. Nonobstant les nombreuses alertes lancées par les citoyens et les acteurs scientifiques sur la toxicité de produits mis sur le marché, l'adoption de mesures visant à prioriser la prévention des risques de dommages graves et irréversibles à la santé ou

à l'environnement est une voie difficilement suffisante et envisageable pour freiner les processus d'accélération de mise sur le marché d'un nouveau produit. Aujourd'hui, de nombreuses technologies sont contestées sans qu'une recherche suffisante permette d'asseoir une vision claire pour l'avenir. Citons les nombreux pesticides et produits de chimie de synthèse mis sur le marché sans évaluation satisfaisante, les OGM, les nanotechnologies, la 5G, le nucléaire, la méthanisation à grande échelle, le risque de déforestation et de mal-forestation apporté par le bois énergie à grande échelle, etc.

En pratique, les impératifs du progrès technique et du développement économique, défendus par des industriels et scientifiques, consentis par des experts et les pouvoirs publics, se voient passer devant la protection des citoyens et de l'environnement. Avec cela, la production du doute promue par les industriels vient intercepter l'analyse fiable, rigoureuse et indépendante sur la toxicité et l'impact nocif de nouveaux produits. Ce processus promeut un renversement du poids de la preuve scientifique qui ferait obstacle à l'accélération des processus de commercialisation dans le marché européen.

Cette fabrique du doute résulte le plus souvent d'une fabrique du consentement de la part des pouvoirs publics attrapés par différentes formes d'influence telles que le lobby industriel, la corruption de certaines agences réglementaires, la gestion et la prise de décision "top-down", sans aucune connexion avec les évidences scientifiques et les données issues des territoires.

Les industriels exercent une pression continue sur les pouvoirs politiques. En 2017, le ministre français de la transition écologique Nicolas Hulot a ainsi exprimé : « Ces lobbies, je peux les sentir en permanence sur mes épaules »⁷⁴. Dans le domaine des énergies, l'ONG Transparency International a dénoncé que « les cinq plus grandes sociétés pétrolières et gazières ont investi plus d'un milliard de dollars au cours des trois années qui ont suivi l'accord de Paris (décembre 2015) pour contrer les politiques climatiques avec des arguments fallacieux »⁷⁵. Ces entreprises cherchent tout particulièrement à éviter la mise en place d'écotaxes ou taxes carbone⁷⁶.

Ainsi, depuis le début du 21^e siècle, de nombreux acteurs industriels proposent « leur solution », notamment d'un projet « vert ». Afin de le mettre en pratique, ces acteurs demandent des soutiens publics, depuis la recherche et développement jusqu'au déploiement, ainsi qu'au niveau de la fiscalité. Par ailleurs, l'évaluation des projets est souvent laissée à la charge des industriels eux-mêmes. Cela complique la tâche des décideurs locaux à l'heure d'évaluer la pertinence environnementale réelle de chacune des « solutions » proposées.

L'Europe gagnera à répartir le budget de recherche à 50 % pour les recherches technologiques et à 50 % pour l'évaluation environnementale des recherches en cours et des recherches passées qui n'ont pas été évaluée de manière consensuelle. En allouant **50 % du budget de la recherche à l'évaluation des technologies**, l'UE donnerait à satisfaire les nombreux citoyens

74. Nicolas Hulot : « L'humanité est au pied du mur », Le Parisien, 12 septembre 2017 ; Jean-Christophe Féraud, Les portes du pouvoir ouvertes à tous les vents du lobbying, Libération, 2 mai 2018

75. Brice Böhmer, COP25 : un échec dû à la corruption. La présence de nombreux lobbys et de groupes d'intérêts au sein des processus de négociation explique le manque d'ambition de la 25e conférence des Nations unies sur le changement climatique, Libération, 24 déc. 2019

76. Gabriel Nedelec, Climat : un rapport dénonce le double jeu des principales compagnies pétrolières, Les Echos, 22 mars 2019 ; Savinien de Rivet, Les compagnies pétrolières dépensent chaque année 200 millions de dollars en lobbying contre le climat, Libération, 28 mai 2019

de l'Europe qui sentent une défiance envers les choix technologiques auxquels ils n'adhèrent pas. Cette action permettra d'encourager la **reconversion des chercheurs** des activités polluantes vers le contrôle et non uniquement vers la production de ces activités.

Non seulement les lobbys, mais les médias viennent également structurer des choix de société inconscients. L'homme est opportuniste, instinctivement porté vers un besoin de hiérarchie, ces instincts sont façonnés et renforcés par le marketing au travers de nombreux mécanismes tels que "le parcours dans le supermarché". L'instinct de hiérarchie n'est pas régulé, contrairement aux instincts de reproduction, de survie et de haine, qui eux le sont. De plus, les mécanismes intrinsèques de la pensée humaine viennent aussi nourrir des fausses croyances ou encore orienter l'homme vers des choix de vie et des comportements irrationnels face aux limites de nos ressources et de nos écosystèmes. Plusieurs représentations viennent ainsi renforcer le besoin d'étudier les comportements humains qui constituent des obstacles à une gouvernance et des modes d'organisations sociales soutenables. Plusieurs exemples peuvent être évoqués : le fait qu'il n'existe pas de salaire maximum et que les humains soient incités à désirer un salaire pour faire leurs courses et obtenir de la reconnaissance sociale, comme acheter des automobiles 4x4 inutiles en ville ; ou encore le fait que, nonobstant les alertes anciennes sur l'épuisement des ressources ou sur l'impact du CO2, ce phénomène n'a pas été infléchi une seule fois. Comprendre l'évolution des comportements humains dans un contexte d'épuisement de ressources et des écosystèmes est fondamental pour adapter et construire de nouveaux modes d'organisations sociales qui se font toujours plus pressants.

Parmi les éléments de réponse aux problématiques décrites dans ce domaine d'intervention qui interrogent la gouvernance et les modes d'organisation des êtres humains vers des choix respectueux de la nature et de l'homme, la formation de l'esprit critique des citoyens, des experts et des pouvoirs politiques s'avère l'horizon le plus constructif pour produire un changement social significatif. L'éducation scientifique notamment par l'inclusion des méthodes scientifiques dans l'enseignement scolaire aurait une efficacité positive dans l'éveil des citoyens aux risques et aux défis sociétaux que pose l'incorporation des objets techniques au sein de nos modes de vie.

Pour élucider les différents propos de ce domaine d'intervention, nous proposons donc les lignes de recherche suivantes :

Propositions de recherches - Bloc 65

- Réaliser des études pluridisciplinaires sur les processus qui entretiennent la production et le maintien du doute dans la construction de la preuve scientifique.
- Réaliser des études pluridisciplinaires sur les processus qui permettent une remise en cause du pouvoir des experts, notamment au sein des agences réglementaires.
- Réaliser des études sur les stratégies d'influence de pays étrangers - dont en particulier États-Unis, Russie, Turquie, Brésil, Chine - et des groupes industriels qui seraient susceptibles de créer des mouvements d'opinion allant jusqu'à des troubles à l'ordre public dans le but de freiner les politiques climatiques.
- Étudier les mécanismes de pénalisation des actions d'influence impliquant des

moyens financiers importants.

- Étudier les moyens et mécanismes pour ouvrir la science, la mettre en débat au-delà des experts.
- Étudier comment est exploité ce que produit la science et à quel service ?
- Produire et publier les données écologiques nécessaires à la décision : pour les entreprises, publier des données sur les chaînes de valeur, pour les autorités publiques, publier des données sur le territoire y compris les effets créés aux frontières (import/export).
- Étudier les croyances et les comportements humains face aux limites des ressources, l'épuisement des écosystèmes et le réchauffement climatique, ainsi que les mécanismes pour que les humains puissent percevoir le danger et changer leurs comportements vers des comportements responsables.
- Étudier les mécanismes de régulation du besoin de hiérarchie, de reconnaissance, de compétition et d'accumulation des êtres humains.
- Étudier les mécanismes et outils capables de réorienter et suivre les changements de valeurs, de la reconnaissance sociale et d'accumulation vers l'entraide, de la richesse vers l'amitié etc.
- Identifier les obstacles à une appropriation des enjeux par les citoyens qui se mobilisent quand ils sont assez informés, comme le montre entre autres la conférence de citoyens organisée par E. Macron.
- Étudier les différentes expériences de conventions citoyennes mises en place en Europe et ailleurs, notamment pour évaluer les politiques, ou encore la mise sur le marché d'objets techniques.
- Identifier les jeux d'acteurs et d'influence, les marges de manœuvre et de choix des consommateurs, ainsi que leur niveau d'information, leurs désaccords et divergences d'intérêt entre acteurs et catégories d'acteurs.
- Identifier les obstacles à l'appropriation des objectifs déclarés, ainsi que les obstacles à l'engagement, notamment le rôle des médias, du marketing et de la publicité sur les comportements et la formation de la décision.
- Étudier les pratiques visant à renforcer et redonner aux citoyen.ne.s un bagage de connaissances et de compétences et de sensibilité minimale sur la production d'aliments et d'autres ressources vitales.
- Mettre en place des programmes éthiques de recherche action visant à étudier les différentes pratiques de développement de l'esprit critique, disponibles aux différents territoires et villes intéressés et adaptées à des publics spécifiques, tels que les étudiants, les fonctionnaires, des politiques, des cadres et des experts.
- Étudier les priorités entre générations existantes et générations futures, ainsi que les mécanismes de gouvernance entre générations actuelles et futures
- Étudier les pratiques de formation réalisées en Europe et ailleurs qui nourrissent l'esprit critique et responsable, capables de renforcer les capacités de réflexion et d'action des citoyens.
- Étudier les modes de circulation de l'information entre les populations et auprès des citoyens, notamment la place d'internet, lesquels peuvent mettre un frein à la catastrophe écologique en mettant du sens à la vie.